

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

PS59 - CASQUETTE ANTI-HEURT AIRTECH



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat II) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN 812 (2012)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

2754/1246/158/05/19/0253

Publié par : ALIENOR CERTIFICATION

ZA du Sanital, 21 rue Albert Einstein, Châtelleraut, 86100, France (2754)

Signé pour et au nom de Portwest

Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 2026-01-09